

MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019

HEURES	Amphi Watteau	Auditorium d'Epinais	salle 1	salle 4	salle 5	salle 6	salle 7
9H -10H30	8H -10H30 ATELIER RESERVE AUX STAGIAIRES "CONCILIATION ET DEONTOLOGIE"	MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITE DE L'EXPERT-COMPTABLE EN MATIERE FISCALE	ACTUALITES SOCIALES	COMMENT UTILISER LE MARKETING DIGITAL ET LES RESEAUX SOCIAUX AUJOURD'HUI ?	DECOUVREZ TOUS LES OUTILS DU CSO AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE ACTIVITE	NOUVEAUTES LOI PACTE ET LOI ESSOC - DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES	INDEMNISATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUITE A LA LOI PACTE - PARTIE 1 "DEMARCHE JURIDIQUE"
11H15 -12H45	OUTILS DIGITAUX - RISQUES ET OPPORTUNITES	ACTUALITES FISCALES	NOUVELLE SIGNATURE ELECTRONIQUE "jesignexpert.com"	Lutte anti-blanchiment - nouveautés Le nouveau contrôle LAB	ACTUALITES SOCIALES	ACTUALITES DES ASSOCIATIONS	LA MISSION ALPE : de la théorie à la pratique
14H15-15H45		DECOUVREZ TOUS LES OUTILS DU CSO AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE ACTIVITE	LA MISSION ALPE : de la théorie à la pratique	MISE EN CAUSE DE LA RESPONSABILITE DE L'EXPERT-COMPTABLE EN MATIERE FISCALE	NOUVELLE SIGNATURE ELECTRONIQUE "jesignexpert.com"	ACTUALITES DES ASSOCIATIONS	INDEMNISATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUITE A LA LOI PACTE - PARTIE 1 "DEMARCHE JURIDIQUE"

JEUDI 14 NOVEMBRE

9H - 10H30	ACTUALITES SOCIALES	ACTUALITES FISCALES	ACTUALITES DES ASSOCIATIONS	OUTILS DIGITAUX - RISQUES ET OPPORTUNITES	NOUVEAUTES LOI PACTE ET LOI ESSOC - DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES	CAVEC - QUELLES NOUVEAUTES ?	INDEMNISATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUITE A LA LOI PACTE - PARTIE 2 "CONSTRUIRE ET CHIFFRER SON INDEMNISATION "
16H-17H30	LA MISSION ALPE : de la théorie à la pratique	NOUVEAUTES LOI PACTE ET LOI ESSOC - DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES	Lutte anti-blanchiment - nouveautés Le nouveau contrôle LAB	DECOUVREZ TOUS LES OUTILS DU CSO AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DE NOTRE ACTIVITE	COMMENT UTILISER LE MARKETING DIGITAL ET LES RESEAUX SOCIAUX AUJOURD'HUI ?	CAVEC - QUELLES NOUVEAUTES ?	INDEMNISATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUITE A LA LOI PACTE - PARTIE 2 "CONSTRUIRE ET CHIFFRER SON INDEMNISATION "